

# **CONCOURS PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE CONTRÔLEUR DE PREMIÈRE CLASSE DE L'INSEE**

## **RAPPORT DU JURY**

**ANNÉE 2022**

1. Déroulement du concours .....	3
2. Caractéristiques de l'épreuve et principes de notation.....	3
2.1. Caractéristiques de l'épreuve .....	3
2.2. Principes de notation.....	4
3. Les candidats et les résultats .....	5
4. Le questionnaire à choix multiples .....	5
4.1. Les questions du QCM.....	5
4.2. Les résultats du QCM .....	9
4.3. Les remarques du jury.....	10
5. Les questions appelant des réponses courtes .....	10
5.1. Les intitulés des questions.....	10
5.2. Les résultats des questions à réponses courtes.....	11
5.3. Les remarques du jury.....	11
6. Les références juridiques du concours .....	13
ANNEXE 1 : DONNÉES STATISTIQUES SUR LE CONCOURS .....	14
ANNEXE 2 : PROGRAMME DU CONCOURS.....	15
ANNEXE 3 : ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY .....	16

Ce rapport a été rédigé par le président du jury à partir des contributions des membres du jury, qu'ils en soient remerciés.

## 1. Déroulement du concours

Pour pouvoir se présenter à l'épreuve du concours professionnel de contrôleur de première classe, les candidats doivent avoir au moins atteint au 31 décembre de l'année du concours le 4<sup>e</sup> échelon du grade de contrôleur de l'Insee de 2<sup>e</sup> classe et justifier d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Pour le concours 2022, les inscriptions ont eu lieu entre le 15 décembre 2021 et le 27 janvier 2022. Sur 540 agents remplissant les conditions, 204 candidats se sont inscrits et 186 d'entre eux se sont présentés à l'épreuve le 22 mars 2022. Le nombre de candidats inscrits est plus élevé qu'en 2021. Le taux de présence à l'épreuve, se situant à 91 % augmente également par rapport à l'année précédente.

L'épreuve a eu lieu dans les centres d'examen suivants : Ajaccio, Amiens, Baie Mahault, Besançon, Bordeaux, Caen, Cayenne, Clermont-Ferrand, Dijon, Fort de France, Lille, Limoges, Lyon, Mamoudzou, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Denis (La Réunion), Saint-Quentin en Yvelines, Strasbourg, Toulouse.

Comme pour tous les concours et examens professionnels, les épreuves écrites sont corrigées sous couvert de l'anonymat. Les questions appelant des réponses courtes ont été corrigées en double correction à l'aveugle : chaque correcteur ne connaît ni la note ni les appréciations mises par l'autre correcteur. L'application de barèmes précis a permis de garantir une bonne homogénéité des notes entre les correcteurs.

Au final, la barre d'admission est de 8,73. Ce niveau, qui peut apparaître comme faible, s'explique par le format de l'épreuve : la notation du QCM est négative en cas de réponse incorrecte, ce qui induit mécaniquement une diminution du résultat final par rapport à une épreuve qui ne prendrait en compte que les réponses correctes.

Le taux d'admission est de 24,7 %, en baisse par rapport aux deux années précédentes (cf. annexe 1).

Spécifiquement cette année a été publiée une liste complémentaire de lauréats (un candidat), en plus de la liste principale d'admission qui comporte 46 candidats classés par ordre de mérite. En effet, le comité de promotion du corps des contrôleurs de l'Insee pour l'avancement au grade de première classe s'est tenu le 13 mai 2022, avant la réunion d'admission du concours du 19 mai 2022. Parmi les 34 agents retenus par ce comité de promotion, un était également admis dans la liste principale du concours.

## 2. Caractéristiques de l'épreuve et principes de notation

### 2.1. Caractéristiques de l'épreuve

Le concours comporte une unique épreuve écrite, notée de 0 à 20, d'une durée de deux heures, qui se compose de deux parties :

- 1- un questionnaire à choix multiples (QCM) ;
- 2- des questions appelant des réponses courtes.

L'épreuve est destinée à apprécier les connaissances professionnelles des candidats, leur ouverture sur leur environnement professionnel et leur capacité à exprimer par écrit une analyse synthétique sur des travaux statistiques.

Le champ des connaissances professionnelles attendues couvre les connaissances de base statistiques, économiques et démographiques, les missions et l'organisation de l'Insee, son rôle dans le système statistique public et européen. Le programme est détaillé en annexe du présent rapport. Il porte sur trois grands domaines :

- 1- les fondamentaux statistiques, économiques et démographiques : la statistique descriptive, la démographie, les notions économiques de base ;
- 2- la connaissance de l'Insee (son organisation, ses missions et travaux, sa gouvernance, ses outils) et de son environnement ;

3- les questions d'actualité, les grands dossiers de l'Insee du moment.

Les connaissances nécessaires pour répondre aux deux parties de l'épreuve sont contenues dans le bagage de base des contrôleurs de 2ème classe de l'Insee. Elles sont accessibles sur divers sites Internet, dont les principaux sont indiqués à titre illustratif, ci-dessous :

- le site de l'Insee [www.insee.fr](http://www.insee.fr), en particulier le domaine définitions et méthodes, thèmes, statistique publique
- l'intranet de l'Insee
- le site statistique du Cnam, StatNet : [www.agro-montpellier.fr/cnam-lr/statnet](http://www.agro-montpellier.fr/cnam-lr/statnet) (pour son cours de statistique descriptive)
- le site de l'Ined : [www.ined.fr](http://www.ined.fr)
- le site du Céfil : [www.cefil.fr](http://www.cefil.fr)

Les supports de communication interne tels que *Déchiffrer - Le Mag*, *Déchiffrer - La Lettre* et les *Insee en Bref* ainsi que le Rapport annuel d'activité de l'Insee, constituent aussi d'indispensables sources d'informations.

## 2.2. Principes de notation

Le barème de notation est le suivant :

Le QCM comporte 30 questions. Pour chaque question, quatre réponses sont proposées au candidat, dont une seule est exacte et exclusive des autres.

Le QCM est noté de la manière suivante :

- + 1 point pour chaque bonne réponse,
- 0 point pour chaque absence de réponse,
- 1 point pour chaque réponse fausse.

La note obtenue au QCM est ramenée à une note comprise entre 0 et 8 points, cette dernière note correspondant à 30 bonnes réponses.

Les questions appelant des réponses courtes permettent d'apprécier le niveau de connaissance des candidats dans les domaines constituant le programme, ainsi que leur capacité à structurer et à argumenter une réponse. La dernière question proposée s'attache à mesurer la capacité des candidats à dégager les principaux résultats d'un tableau chiffré et à les commenter succinctement en les ordonnant.

Les candidats doivent répondre à trois questions parmi les cinq qui leur sont proposées. Ces questions sont notées sur 12 points.

Le jury s'attache à rendre la notation des questions ouvertes homogène : des tests de correction sont effectués en réunion de jury afin d'affiner et de partager un barème préétabli commun à l'ensemble des membres du jury. Toutes les copies font l'objet d'une double correction à l'aveugle : chaque correcteur ne connaît ni la note ni les appréciations mises par l'autre correcteur. Il ne connaît pas non plus le résultat obtenu par le candidat au QCM.

La note finale correspond à la somme des deux notes. Elle est composée à 60 % de la note obtenue aux questions appelant des réponses ouvertes et à 40 % de celle du QCM.

Le jury s'est attaché à proposer une variété de thèmes abordés de manière à répondre à la diversité des origines professionnelles des candidats. Il a aussi veillé à ce que les questions soient exprimées de manière lisible, synthétique et, concernant le QCM, à ce que la bonne réponse puisse être identifiée de manière unique et certaine parmi les autres modalités de réponse.

Par ailleurs, le jury a vérifié, comme les années précédentes, l'actualité et la disponibilité de chaque source documentaire de référence.

Concernant plus particulièrement les questions ouvertes, le jury a identifié les notions et compétences attendues de la part des candidats. Il a établi en concertation un barème de notation sans ambiguïté, partagé et appliqué par tous. En procédant ainsi, le jury cherche à garantir l'équité de la correction, sa comparabilité et un juste interclassement final des candidats ayant concouru.

### 3. Les candidats et les résultats

Pour le concours 2022, 540 agents remplissent les conditions d'accès au concours de contrôleur de première classe. Parmi eux, 204 se sont inscrits, soit un taux d'inscription de 38 % en hausse par rapport au concours 2021 (35 %).

Sur ces 204 agents inscrits, 186 étaient présents à l'épreuve le 22 mars, soit un taux de présence de 91 %. Ce taux de présence revient aux niveaux observés « avant covid », après la forte chute en 2020 (73 %) et la reprise amorcée en 2021 (85 %).

Le nombre d'admis a été fixé à 46 en 2022. Ce nombre proche de celui de l'année dernière (45 admis), alors que les candidats inscrits et présents sont plus nombreux, entraîne une diminution du taux d'admission, qui passe à 25 % des présents (après 28 % en 2021).

Au final, la barre d'admission est de 8,73. Ce niveau, qui peut apparaître comme faible, s'explique par le format de l'épreuve : la notation du QCM est négative en cas de réponse incorrecte, ce qui induit mécaniquement une diminution du résultat final par rapport à une épreuve qui ne prendrait en compte que les réponses correctes.

Les femmes représentent 63 % des agents éligibles, 62 % des candidats présents à l'épreuve, et 50 % des admis. Le taux d'admission des femmes s'établit à 20 %, celui des hommes à 33 %. L'écart de réussite par genre existait déjà les années précédentes : les taux d'admission étaient respectivement de 23 % et 38 % en 2021, de 25 % et 31 % en 2020.

28 agents admis sur 46 ont moins de 40 ans, soit 61 % du total. Ils n'étaient que 40 % en 2021, mais 57 % en 2020. Le taux d'admission diminue globalement avec l'âge : il est de 57 % avant 35 ans, de 34 % entre 35 et 39 ans, 28 % de 40 à 44 ans et de moins de 20 % au-delà. C'était globalement la même chose l'année dernière.

Par type d'établissement, les candidats de la direction générale (y compris centre statistique de Metz) ont un taux d'admission nettement supérieur : 14 admis sur 36 candidats, soit 39 %. Les candidats des directions régionales ont un taux d'admission de 21 % et les candidats des SSM et autres, très peu nombreux, sont dans la moyenne (25 %).

### 4. Le questionnaire à choix multiples

Les candidats doivent, conformément à la consigne, répondre à un QCM de 30 questions, en ne cochant qu'une seule bonne réponse parmi les quatre propositions. La bonne réponse est seule à être exacte et elle est placée de manière totalement aléatoire. L'absence de réponse ne rapporte aucun point. Une mauvaise réponse est, elle, pénalisée d'un point. En cas d'erreur, le candidat doit noircir la case jugée fautive, puis cocher, s'il le souhaite, la case jugée bonne. Il doit dans ce cas entourer cette case afin qu'il ne puisse y avoir aucun doute sur la réponse à prendre en compte, validation ultime.

#### 4.1. Les questions du QCM

**Q1 – A l'occasion de ses 75 ans, pour communiquer, l'Insee a signé un partenariat avec :**

- A  Aéroports de Paris
- B  JCDecaux
- C  Orange
- D  La SNCF

**Q2 – Quelle application faut-il utiliser pour demander l'accès à la plateforme AUSV3 (Architecture Unifiée Statistique V3) ?**

- A  GMC3
- B  OGD
- C  Si@moi
- D  Sirius

**Q3 – Sur les 5 196 agents que compte l'Insee au 31 décembre 2020, quelle est la part des agents de catégorie B ?**

- A  32 %

- B  42 %
- C  52 %
- D  62 %

**Q4 – Lequel de ces secteurs n’est pas un secteur institutionnel en comptabilité nationale ?**

- A  L’Union européenne
- B  Les sociétés non financières
- C  Les ménages
- D  Le Reste du monde

**Q5 – En économie, l’acronyme ETI signifie :**

- A  Entreprise très importante
- B  Échanges de tarifs industriels
- C  Entreprise de taille intermédiaire
- D  Échanges de tarifs intermédiaires

**Q6 – Au trimestre T, un indice a une valeur de 120. Il augmente de 50 % au trimestre T+1 puis baisse de 50 % au trimestre T+2. Entre les trimestres T et T+2, la variation cumulée de l’indice est de :**

- A  +25 %
- B  0 %
- C  -15 %
- D  -25 %

**Q7 – Les collections de la bibliothèque Alain Desrosières de l’Insee représentent :**

- A  7 km linéaires
- B  80 m<sup>3</sup>
- C  20 000 ouvrages
- D  2 500 titres de périodiques

**Q8 – En 2020, quelle part des bulletins individuels du recensement a été collectée par Internet ?**

- A  42 %
- B  52 %
- C  62 %
- D  72 %

**Q9 – Quel service de l’Insee permet de visualiser des données locales sous forme de cartes interactives, tableaux, graphiques et fiches de synthèse ?**

- A  Artique
- B  Avis de situation Sirene
- C  Géoportail
- D  Statistiques locales

**Q10 – En 2021, selon les données provisoires, l’espérance de vie à la naissance des femmes est supérieure à celle des hommes d’environ :**

- A  2 ans
- B  4 ans
- C  6 ans
- D  8 ans

**Q11 – Pour répondre aux obligations légales, parmi les rôles suivants, quelle est la fonction que l’Insee n’a pas :**

- A  Référent dignité
- B  Référent déontologue
- C  Référent diversité et égalité professionnelle
- D  Référent lanceurs d’alerte

**Q12 – Suite à l’épidémie de Covid-19, l’Insee a publié les décès toutes causes confondues :**

- A  Hebdomadaires au niveau communal, diffusés chaque jour
- B  Quotidiens au niveau départemental, diffusés chaque semaine
- C  Hebdomadaires au niveau régional, diffusés chaque mois
- D  Quotidiens au niveau national, diffusés chaque trimestre

**Q13 – En 2021, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté sur un an de :**

- A  0,8 %
- B  1,8 %
- C  2,8 %
- D  3,8 %

**Q14 – Quelle affirmation est erronée ? L'application Insee Mobile est une application pour :**

- A  S'enregistrer au répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP)
- B  Déconstruire les idées reçues
- C  Comprendre en testant ses connaissances (quiz et vrai-faux)
- D  S'informer et se comparer

**Q15 – Quelle source statistique n'est pas une source administrative ?**

- A  Base tous salariés
- B  BPE
- C  Camme
- D  État civil

**Q16 – En 2021, on a fêté ses 70 ans. De quoi s'agit-il ?**

- A  La loi sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique
- B  La loi Informatique et libertés
- C  La création d'Eurostat
- D  La création du Cefil

**Q17 – Laquelle de ces affirmations concernant le rapport interdécile est fautive ?**

- A  Il permet de mesurer les inégalités
- B  Il s'agit du rapport entre deux déciles
- C  Il permet des comparaisons dans le temps et entre les pays
- D  Il vaut -0,7 en 2020

**Q18 – A l'Insee, de quoi parle-t-on lorsque l'on utilise l'acronyme Rani ?**

- A  L'épouse d'un radja
- B  Le répertoire Agricole National d'Identification
- C  Le Référentiel Administratif des Nomenclatures Informatiques
- D  Le Réseau d'accessibilité numérique de l'Insee

**Q19 – En plus de sa direction générale, l'Insee est composé de 15 directions régionales ou interrégionales. Combien d'entre elles comportent au moins trois établissements ?**

- A  Aucune
- B  3
- C  7
- D  12

**Q20 – Dans le cadre de la présidence du conseil de l'Union européenne par la France au 1<sup>er</sup> semestre 2022, quel groupe préside le directeur général de l'Insee ?**

- A  Le groupe *Statistiques* où se négocient les règlements européens
- B  Le groupe *Population* où sera préparé le règlement ESOP – European Statistics on Population
- C  Le groupe *Loi de la statistique européenne* dont l'un des principaux enjeux concernera l'accès aux données privées pour les statistiques publiques
- D  Le groupe *Système européen des comptes nationaux*, pour piloter le lancement de la négociation sur la révision du règlement sur le système européen des comptes nationaux

**Q21 – Quel outil permet aux concepteurs d'enquêtes de l'Insee de spécifier le questionnaire de leur enquête ?**

- A  Pogues
- B  Coleman
- C  Coltrane
- D  Sicore

**Q22 – Quelle forme d'emploi n'est pas intégrée dans le terme « formes particulières d'emploi » ?**

- A  L'intérim
- B  Le contrat à durée indéterminée
- C  Le contrat à durée déterminée
- D  L'apprentissage

**Q23 – Lequel de ces répertoires n'est pas un répertoire « entreprise » de l'Insee ?**

- A  Sirius, répertoire des unités statistiques
- B  Recme, répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État
- C  Resil, répertoire des sociétés immobilières
- D  Citrus, répertoire sur les restructurations d'entreprises

**Q24 – Le cadre qualité commun du système statistique européen est assuré par le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Combien de principes comporte-t-il ?**

- A  4
- B  16
- C  25
- D  84

**Q25 – Concernant les données de caisse, quelle affirmation est fautive ?**

- A  Elles sont remontées quotidiennement
- B  Elles sont fournies par les enseignes de la grande distribution
- C  Elles servent au calcul de l'indice des prix à la consommation
- D  Elles sont utilisées par l'Insee depuis le 1er janvier 2017

**Q26 – Le solde migratoire apparent est une estimation du solde migratoire. Il résulte de la différence entre la variation totale de la population et :**

- A  Le nombre de décès
- B  Le solde naturel
- C  Le nombre de naissances
- D  La population immigrée

**Q27 – Le programme Edifice a pour objectif la migration du système d'information de l'Insee de Metz vers deux sites cibles localisés à :**

- A  Aix-en-Provence et Orléans
- B  Lille et Nantes
- C  Montrouge et Bordeaux
- D  Osny et Toulouse

**Q28 – Laquelle de ces affirmations ne figure pas parmi les recommandations du rapport de l'Inspection générale relatif à l'impact des démarches Maïol sur les processus de décision à l'Insee ?**

- A  Clarifier le rôle de la maîtrise d'ouvrage
- B  Faire valider les organisations-cibles par le Secrétariat général
- C  Préciser et documenter le lien avec le dialogue social
- D  Afficher voire développer l'offre de service de la division « Animation et conseil » (DAC) en matière d'accompagnement du changement

**Q29 – Avec quel service statistique ministériel l'Insee a-t-il collaboré pour l'enquête EpiCov ?**

- A  L'Inserm
- B  La Dares
- C  La Drees
- D  Santé publique France

**Q30 – Depuis octobre 2021, quel est le quota alloué à chaque boîte à lettres Outlook à l'Insee (en Go) ?**

- A  2
- B  5
- C  10
- D  50

## 4.2. Les résultats du QCM

La note moyenne au QCM des présents est de 2,00 sur 8. Les admis ont obtenu une note moyenne de 3,86 sur 8.

17 candidats ont eu une note supérieure ou égale à la moyenne de 4 sur 8. À l'inverse, 32 candidats ont obtenu la note de zéro (17 l'an dernier).

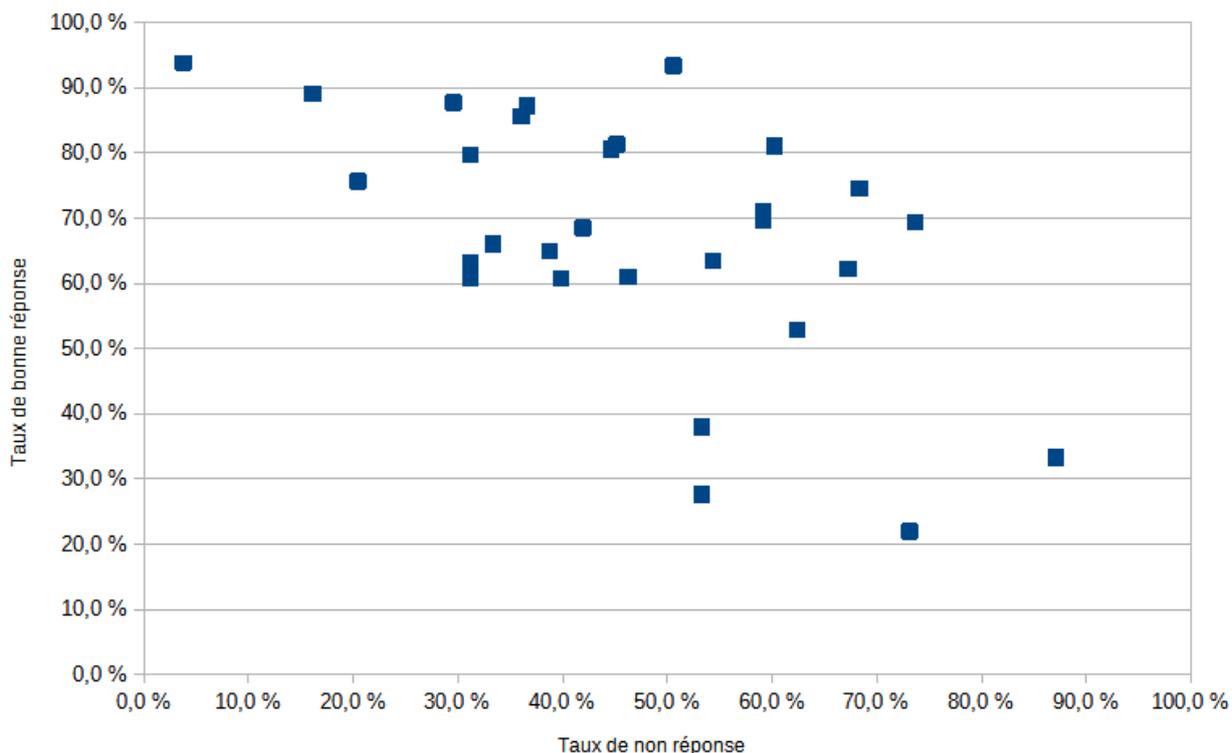
Dans la notation, la question 4 a été neutralisée, les réponses A et D pouvant induire une ambiguïté pour les candidats ayant une connaissance approfondie de la comptabilité nationale. La notation a donc porté sur 29 questions.

Sur la totalité du QCM, les candidats ont répondu à un peu plus de la moitié des questions en moyenne : le taux de non-réponse s'élève à 46,5 %. Ils ont été un peu plus prudents que pour le concours précédent, pour lequel le taux de non-réponse était de 43 %.

Lorsqu'ils ont répondu, ils ont coché la bonne réponse un peu plus de sept fois sur dix : le taux de bonnes réponses est de 71,4 % en ne prenant en compte que les bonnes et les mauvaises réponses. Ce taux est en légère baisse par rapport à l'année précédente (74 %).

La moitié des questions a un taux de bonnes réponses supérieur à 69 % et un tiers supérieur à 80 %. Ces proportions sont quasiment identiques aux résultats de 2021. Le nombre des questions pour lesquelles le taux de bonnes réponses se situe à moins de 50 % reste également faible : quatre questions cette année.

On observe une certaine relation, négative, entre le taux de non-réponse et celui de bonnes réponses (graphique ci-dessous). Globalement, plus la non-réponse augmente, plus le taux de bonnes réponses diminue. Cependant, cette corrélation n'est pas parfaite : des questions à taux de bonnes réponses identiques ont des taux de non-réponse très différents, et inversement.



### 4.3. Les remarques du jury

Au vu du nombre de candidats ayant obtenu la note de 0, le jury insiste auprès des candidats sur le **caractère pénalisant d'une mauvaise réponse, comme le montre l'exemple ci-dessous.**

Sur 8 questions, un candidat connaît la réponse à 4 questions (Q1, Q4, Q5 et Q7). Pour les 4 autres, il n'est pas certain de sa réponse.

	1er cas : Le candidat ne répond pas aux questions où il n'est pas certain de sa réponse	2ème cas : Sur les 4 questions où il n'est pas certain de sa réponse, le candidat tente de répondre à Q2 et Q8. Mais ses deux réponses sont fausses.	3ème cas : Le candidat tente de répondre à toutes les questions, y compris celles où il n'était pas certain de sa réponse. Et les 4 réponses sont fausses.
Q1	1	1	1
Q2	0	-1	-1
Q3	0	0	-1
Q4	1	1	1
Q5	1	1	1
Q6	0	0	-1
Q7	1	1	1
Q8	0	-1	-1
<b>Total points obtenus sur 8</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

La stratégie optimale est clairement de ne répondre qu'aux questions dont la réponse est connue avec le plus de certitude.

## 5. Les questions appelant des réponses courtes

Le candidat doit choisir trois questions parmi les cinq proposées. Il peut les traiter dans l'ordre qu'il souhaite, tout en respectant la consigne donnée : "répondre de manière structurée en développant votre réponse sur vingt à vingt-cinq lignes".

Les compétences attendues du candidat dans cet exercice portent sur la connaissance et l'ouverture sur son environnement professionnel, ainsi que sa capacité rédactionnelle : réponse dotée d'un plan ou du moins, réponse construite. Une question (cette année la question 5) évalue la capacité du candidat à dégager les résultats demandés d'un tableau chiffré et à les commenter succinctement en les ordonnant.

### 5.1. Les intitulés des questions

**Question 1** : Qu'est-ce que la démarche Qualité à l'Insee ? Après l'avoir définie, vous en détaillerez les principales étapes ainsi que son utilité.

**Question 2** : Après avoir présenté les grandes étapes du projet {NO}<sup>2</sup>TE, vous exposerez ses objectifs pour les deux grandes thématiques abordées.

**Question 3** : En 2022, année électorale, l'Insee va mener l'enquête Participation électorale : décrivez les objectifs et les principaux résultats attendus de cette enquête ainsi que son déroulement.

**Question 4** : L'enquête de recensement de la population 2021 (hors Mayotte) a été reportée en 2022. Après avoir présenté la méthode du recensement, vous préciserez les conséquences du report et ce qui a été fait pour y remédier.

**Question 5** : En vous aidant de l'extrait de tableau ci-dessous issu de *France, portrait social* (édition 2021), vous commenterez les disparités de pauvreté et de dépenses de protection sociale entre les pays de l'Union européenne selon leur niveau de vie.

## Niveau de vie, taux de pauvreté et dépenses de protection sociale dans l'Union européenne en 2018

	Niveau de vie moyen annuel en parité de pouvoir d'achat (en euros)	Taux de pauvreté (en %)	Dépenses de protection sociale (en % du PIB)
Allemagne	25 194	15	29,6
Belgique	23 597	15	28,7
Bulgarie	11 001	23	16,9
Danemark	25 004	13	31,4
Espagne	18 618	21	23,5
Estonie	12 780	22	16,4
Finlande	22 965	12	30,1
France (1)	23 782	14	33,7
Italie	19 452	20	28,8
Roumanie	8 420	24	15,0
UE à 27	19 696	17	27,9

1. France métropolitaine.

Lecture : en 2018, le taux de pauvreté est de 17 % dans l'ensemble de l'Union européenne.

Champ : population des ménages.

Source : Eurostat (EU-SILC 2019, Sespros extraction des données en mai 2021)

### 5.2. Les résultats des questions à réponses courtes

Pour les questions appelant des réponses courtes, la moyenne des présents est de 4,77 sur 12. La moitié des candidats a eu une note supérieure à 4,74.

La note moyenne des admis s'élève à 6,61, avec une note médiane de 6,46.

### 5.3. Les remarques du jury

Le jury appelle l'attention des candidats sur la gestion du temps de l'épreuve. **Un candidat qui ne traite qu'une ou deux questions appelant des réponses courtes se pénalise d'autant immédiatement.**

Les sujets proposés s'attachent aux connaissances et compétences attendues d'un contrôleur de première classe. Ils concernent un champ assez large de manière à tenir compte de la diversité des parcours professionnels des agents.

Le jury note une très forte hétérogénéité des copies, certaines d'un niveau très satisfaisant, d'autres démontrant des connaissances insuffisantes, voire très insuffisantes, sur un ou plusieurs sujets.

Le jury attire de nouveau l'attention des candidats sur l'importance de la construction de leur réponse. Elle manque souvent de rigueur et de concision. Le jury conseille donc aux candidats de bien lire et analyser la question posée pour en déterminer son champ et pour bien délimiter le contour de réponse.

Les candidats doivent clairement préciser la question qu'ils traitent, a minima en mentionner le numéro. Chaque réponse doit comporter une introduction, un développement et une conclusion. Il y a encore trop de copies où cette structure de réponse n'est pas respectée.

Si l'introduction - qui ne doit pas se résumer à une simple reprise de l'énoncé de la question - semble être mieux maîtrisée par les candidats, il n'en est pas de même pour la conclusion, trop souvent absente des copies. Proposer une ouverture pertinente ou une réflexion sur le sujet traité est toujours apprécié.

Le jury attend aussi des phrases construites, avec un ordonnancement des idées et des mots de liaison.

La consigne sur la longueur des réponses est indicative. Le jury apprécie davantage un écrit plus court, mais juste et bien construit, qu'une réponse contenant des répétitions, des éléments hors sujet et / ou des inexactitudes. De plus, une réponse « allongée » ainsi pénalisera le candidat, en lui laissant moins de temps pour répondre au reste de l'épreuve. Dans tous les cas, il n'est pas de bon ton d'écrire des éléments faux sur le sujet choisi.

Des opinions personnelles peuvent parfois être formulées, lorsque le sujet le précise explicitement, voire dans l'introduction ou la conclusion. Elles doivent alors être présentées de manière constructive et mesurée, en se cantonnant strictement au domaine professionnel.

Le jury rappelle qu'un candidat, appartenant à la population des agents de l'Insee, quel que soit son lieu d'affectation, se doit d'être ouvert sur son environnement professionnel et de se tenir régulièrement informé sur les outils, les travaux, les missions de l'Insee et leurs évolutions.

En outre, même si le jury a pu apprécier le soin apporté à certaines copies, et l'assez bon niveau d'orthographe des candidats, il rappelle aux candidats qu'ils doivent soigner leur écriture, la présentation de la copie, respecter les règles de langage et grammaticales élémentaires (utilisation de synonymes par exemple pour éviter les répétitions de mots). En particulier, les candidats ne doivent pas hésiter à espacer d'une ligne les écrits pour gagner en lisibilité.

Le profil-type d'une bonne copie est celui où trois questions ont été traitées sur les cinq proposées, sans contresens ni hors sujet, en mettant en évidence des connaissances générales sur le sujet, l'ensemble étant rédigé de manière structurée et claire.

**Question 1 : Qu'est-ce que la démarche Qualité à l'Insee ? Après l'avoir définie, vous en détaillerez les principales étapes ainsi que son utilité.**

Cette question a été peu choisie : moins d'un quart des candidats (42).

C'est également une question qui a été majoritairement mal comprise par les candidats. Les hors-sujet ont été fréquents, notamment sur la qualité de la production statistique, le secret statistique, etc. alors que la question portait sur la démarche qualité elle-même. Le plan Action Qualité n'a jamais été cité. Les étapes de la démarche sont également très mal connues. Les candidats ont mieux maîtrisé le code des bonnes pratiques, ainsi que l'utilité de la démarche.

**Question 2 : Après avoir présenté les grandes étapes du projet {NO}²TE, vous exposerez ses objectifs pour les deux grandes thématiques abordées.**

Cette question a été choisie par un tiers des candidats.

Le projet est bien connu par ceux qui ont traité la question. Les différents outils proposés par le projet ainsi que la nouvelle organisation du travail ont correctement été abordés par les candidats. En revanche, peu ont su restituer les grandes étapes du projet, en particulier la phase de généralisation.

**Question 3 : En 2022, année électorale, l'Insee va mener l'enquête Participation électorale : décrivez les objectifs et les principaux résultats attendus de cette enquête ainsi que son déroulement.**

Cette question a été choisie par la moitié des candidats.

Le déroulement de l'enquête est la partie qui a été la mieux maîtrisée par les candidats. Ses objectifs, même généraux, son organisation et les résultats attendus sont de manière générale moins maîtrisés, même si les meilleures copies ont su les présenter également. Le principal écueil a été la description du répertoire électoral unique (REU), certes une opération dans l'actualité de l'Insee, mais qui ne faisait pas partie de la question et était donc hors sujet.

**Question 4 : L'enquête de recensement de la population 2021 (hors Mayotte) a été reportée en 2022. Après avoir présenté la méthode du recensement, vous préciserez les conséquences du report et ce qui a été fait pour y remédier.**

Cette question a été massivement choisie, par 82 % des candidats.

Toutefois, elle ne fut pas réussie pour autant. Si globalement les candidats connaissent bien la méthode de recensement, ils sont peu nombreux à maîtriser le report de celui-ci, voire pour certains à ne pas du tout l'aborder dans leur copie. Dans la majorité des cas, les réponses étaient (très) longues et détaillées sur la première partie, alors que la seconde partie était seulement effleurée, voire éludée.

**Question 5 : En vous aidant de l'extrait de tableau ci-dessous issu de France, portrait social (édition 2021), vous commenterez les disparités de pauvreté et de dépenses de protection sociale entre les pays de l'Union européenne selon leur niveau de vie.**

Cette question a été la plus choisie parmi les cinq proposées : 87 % des candidats l'ont sélectionnée. C'est également celle qui a été en moyenne la mieux réussie. Dans l'ensemble, les candidats ont identifié correctement les pays « riches » et les pays « pauvres » et ont bien traité la comparaison avec l'Union européenne. Sur la forme, trop de candidats oublient de citer la source, le champ et l'objet, qui sont pourtant des éléments facilement mobilisables. La structuration de la réponse (introduction, synthèse, conclusion) reste indispensable, même pour cette question d'analyse chiffrée. Sur le fond, les constats énoncés doivent être étayés par des chiffres correctement sélectionnés et cités, y compris avec leur unité. L'analyse doit également être structurée, en réalisant une synthèse, et allant du général au plus détaillé.

## **6. Les références juridiques du concours**

- Décret 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'État modifié par le décret n°2016-581 du 11 mai 2016.
- Décret 2010-1719 du 30 décembre 2010 portant statut particulier des contrôleurs de l'Insee.
- Décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'État.
- Arrêté du 6 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours professionnel d'accès au grade de contrôleur de 1<sup>re</sup> classe de l'Insee.

## ANNEXE 1 : DONNÉES STATISTIQUES SUR LE CONCOURS

**Tableau 1 : De l'éligibilité à l'admission**

Année	Éligibles	Inscrits	Taux d'inscription	Présents	Taux de présence	Admis	Taux d'admission
2020	566			175		47	26,9 %
2021	538	189	35,1 %	161	85,2 %	45	28,0 %
2022	540	204	37,8 %	186	91,2 %	46	24,7 %

**Tableau 2 : Les candidats par genre, concours 2022**

	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total	Part des hommes	Part des femmes
Éligibles	199	341	540	36,9 %	63,1 %
Présents	70	116	186	37,6 %	62,4 %
Admis	23	23	46	50,0 %	50,0 %
Taux d'admission	32,9 %	19,8 %	24,7 %	-	-

**Tableau 3 : Les candidats par âge, concours 2022**

	25-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55 ans et +	Total
Présents	30	32	29	31	34	30	186
Admis	17	11	8	4	1	5	46
Taux d'admission	56,7 %	34,4 %	27,6 %	12,9 %	2,9 %	16,7 %	24,7 %

**Tableau 4 : Les candidats par établissement, concours 2022**

	Directions régionales	Direction générale (yc CSM)	Autres (yc SSM)	Total
Présents	146	36	4	186
Admis	31	14	1	46
Taux d'admission	21,2 %	38,9 %	25,0 %	24,7 %

## **ANNEXE 2 : PROGRAMME DU CONCOURS**

### **1) Fondamentaux statistiques, économiques et démographiques**

#### **11) Statistique descriptive**

- Effectifs, fréquences, population, variables, caractères
- Indicateurs de tendance centrale et de dispersion
- Relation entre deux variables quantitatives
- Indicateurs de concentration
- Indices

#### **12) Notions économiques de base**

- Comptabilité nationale (secteurs institutionnels, territoire économique, ressources, emplois, équilibre)
- PIB, circuit économique
- Agents économiques
- Activité économique, secteurs, branches, entreprises, productivité
- Marché du travail, emploi, chômage
- Revenus, salaires, dépense, épargne
- Croissance
- Pouvoir d'achat
- Indices (IPC et IRL)

#### **13) Démographie**

- Indicateurs élémentaires (solde naturel, migratoire, taux de natalité, de mortalité, indice de fécondité, espérance de vie)
- Pyramide des âges
- Transition démographique

### **2) Connaissance de l'Insee**

#### **21) L'Insee : son organisation, ses missions, ses travaux, ses outils**

Informatique, postes de travail, logiciels bureautiques, sécurité, chartes d'utilisation

#### **22) L'environnement et la gouvernance de l'Insee**

### **3) Questions d'actualité, grands dossiers de l'Insee du moment**

## ANNEXE 3 : ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances  
et de la relance

#### Arrêté du 18 février 2022

fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours professionnel ouvert en 2022 pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, modifiée ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-1719 du 30 décembre 2010 modifié portant statut particulier du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques, notamment son article 12 ;

Vu l'arrêté du 12 mai 1997 fixant les conditions d'organisation des concours de recrutement de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur 1<sup>ère</sup> classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2021 autorisant au titre de l'année 2022, l'ouverture d'un concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

#### Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>** - Le jury du concours professionnel ouvert en 2022 pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques, est composé comme suit :

